

Accompagner • Accueillir • Conseiller

Un cadre et des prestations prévus pour le bien-être de l'utilisateur :

L'équipe passerelle

- Un responsable de projet
- Une monitrice éducatrice
- Une assistante administrative
- Une ergothérapeute
- une Aide-Médico-Psychologique

Logement et équipements

- Appartement équipé de domotique (téléthèse, commande vocale etc)
- Rail au plafond pour faciliter les transferts.
- Cuisine équipée avec mobilier à hauteur variable
- Lave-linge, TV
- WIFI, téléphone fixe
- Terrasse avec vue sur la mer

Services et accompagnement

- Service d'aide à la personne et professionnels libéraux
- Planning de rendez-vous et activités
- Téléassistance
- Bilans de début, mi et fin de séjour

Nous contacter

Centre Le Croisic
5 avenue de Saint-Goustan
44 490 Le Croisic

Tél : 02 40 62 60 00

Port : 06 61 92 12 79

appartementpasserelle@fondation-sjd.fr

Coordinateurs du dispositif passerelle

Lola Guillou, attachée de direction
l.guillou@fondation-sjd.fr • 02 40 62 60 08

Loïc Einmahl, responsable de projet
l.einmahl@fondation-sjd.fr • 02 40 62 60 02



Dispositif passerelle



Accompagner les personnes
en situation de handicap
vers un habitat inclusif

Présentation

Vous êtes en situation de handicap et vous envisagez un projet d'habitat inclusif ?

Etape 1 : Faisons connaissance



A la suite d'un entretien **autour de vos attentes**, vous pourrez déposer un dossier d'admission qui sera étudié par l'équipe pluridisciplinaire. Son avis doit être favorable pour obtenir une proposition d'accueil au sein du dispositif Passerelle.

Un séjour en accueil temporaire au sein de du Centre Le Croisic peut vous être proposé pour mieux vous connaître.



Etape 2 : Séjourner au sein de notre dispositif Passerelle

Nous vous proposons d'effectuer un séjour de 15 jours à 1 mois, renouvelable.

Lors de ce séjour, vous allez pouvoir :

- Tester en conditions réelles la vie en appartement en toute autonomie
- Bénéficier des aides humaines et matérielles dont vous avez besoin
- Faire le point régulièrement avec l'équipe Passerelle au fil du séjour pour ajuster ces aides
- Profiter des activités socio-éducatives proposées au sein du Centre Le Croisic
- Découvrir la Presqu'île Guérandaise



Etape 3 : Coconstruire votre projet de vie en autonomie

Votre séjour vous a permis d'expérimenter la vie en habitat inclusif et de confirmer votre projet ?

À son issue, l'équipe Passerelle réalise un bilan personnalisé.

Ce document vous est remis et peut soutenir votre dossier de candidature pour intégrer un habitat inclusif.

Si le bilan est favorable, vous pourrez être inscrit(e) sur la file active des habitats inclusifs du Pouliguen, conformément aux modalités en vigueur.



Le Centre Le Croisic est partenaire d'habitats inclusifs situés sur la commune du Pouliguen (ouverture courant 2027)